

Capbreton

Magazine municipal



n° 138

Juin
2014

Un été
en toute sérénité p 6



5 Solidarité



À votre service

Les priorités du CCAS : animation, prévention et développement social.

6 Dossier



L'été en toute sécurité

Surveiller les baigneurs, protéger les maisons des vacanciers, sécuriser les plages.

19 Rétro

Fête du jeu

20 Le Chipiron

Le plus vieux bateau de plaisance de Capbreton à la retraite

10 Environnement



Préserver

Les gestes quotidiens pour protéger la planète.

15 Intercommunalité



Bouger

Yégo, le nouveau réseau de transports de Macs.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement, par une imprimerie "Imprim'vert" certifiée PEFC.

Magazine municipal N°138

Juin 2014

Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Patrick Laclède

Codirecteur de la publication :

Nelly Bétaille

Réalisation :

Agence Caractères

05 58 91 40 40 - Saint-Paul-Hès-Dax

Photos : Mairie de Capbreton, communauté de communes Macs, RDTL, tchanca.com, Bertrand Groisard, Nils Inne, Cap ô pas Cap.

Profitez de la saison



Le maire avec l'équipe de Cap ô pas Cap (voir page 11).

Je veux tout d'abord, au nom de la liste « Capbreton ensemble », remercier les Capbretonnaises et Capbretonnais pour le résultat obtenu à l'élection municipale du 23 mars. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour Capbreton.

Les Fêtes de la mer, qui se sont déroulées sous un soleil radieux, ont lancé la saison. Le spectacle de la sortie des bateaux de pêche et de plaisance, pour un hommage aux marins péris en mer, reste toujours aussi somptueux et émouvant ! Un grand merci au Sivom Côte-Sud, aux équipes municipales et au comité des fêtes pour l'organisation et l'animation de ce magnifique week-end.

Pour assurer un été serein à Capbreton, tout est en place.

Les plages, érodées par les tempêtes de l'hiver, ont été rechargées en sable et nettoyées. Comme chaque année, les MNS civils ont commencé la surveillance des plages mi-mai. Les CRS viendront en renfort en juillet et août.

Sécurité des plages, mais aussi dans toute la ville, avec la signature de la nouvelle convention de coordination entre la police et la gendarmerie pour une collaboration accrue.

Vous êtes chaque année plus nombreux à emprunter la navette des Plages. Toujours aussi pratique et gratuite, elle devient cette année navette « estivale », avec le transfert de la compétence transport à la communauté de communes Macs. Et, dès le 25 août, un nouveau réseau de desserte se met en place sur l'ensemble du territoire.

Un plus pour la mobilité, l'accès à l'emploi et le développement durable.

Capbretonnais et touristes, profitez du riche programme d'animations et de découvertes concocté par la Ville, le comité des fêtes, l'office de tourisme, les associations et les commerçants.

Très belle saison à tous !

Patrick Laclède
Maire de Capbreton

Élections européennes : les résultats

Union pour un mouvement populaire
Michèle Alliot-Marie

23,23%

Union de la gauche
Virginie Rozière

16,43%

Europe-Écologie-Les Verts
José Bové

10,06%

Front national
Louis Aliot

20,27%

Union du centre
Robert Rochefort

10,38%

Front de Gauche
Jean-Luc Mélenchon

7,22%

Inscrits	7189	100%
Abstentions	3991	55,52%
Votants	3198	44,48%
Nuls	26	0,81%
Blancs	99	3,10%
Suffrages exprimés	3073	96,09%

➔ Ça roule pour la voirie



Aménagement de la rue des Chevreuils en voie partagée (piétons, cyclistes, voitures)

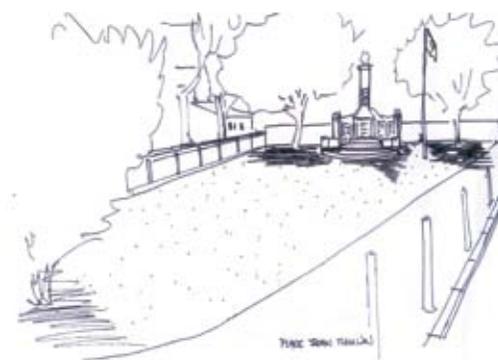


Travaux d'entretien du marquage au sol devant la mairie



Rénovation de la voirie, avenue Georges-Pompidou, entre l'office de tourisme et le pont Bonamour

Faire place neuve pour le centenaire de 14-18



Le projet d'aménagement a été présenté début juin aux responsables des associations commémoratives

La place Jean-Moulin, qui accueille le monument aux morts, sera réaménagée et sécurisée, à partir de mi-septembre.

Les travaux, estimés à 30 000€, comprendront :

- ▶ La rénovation du monument aux morts.
- ▶ La mise en accessibilité de la place pour les personnes à mobilité réduite.
- ▶ La création d'un passage surélevé pour les piétons.
- ▶ La sécurisation des abords de l'école.
- ▶ La suppression du stationnement gênant sur le trottoir.

Des logements pour tous



Un lotissement intergénérationnel intégré à l'environnement

Les travaux de viabilisation du lotissement Les Deux Pins, route de Soorts à côté du futur EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), ont commencé. Ce lotissement comprendra 79 terrains constructibles, 23 maisons en accession à la propriété et 19 logements locatifs sociaux.

Après appel à candidatures, la commission d'attribution a examiné près de 200 dossiers en fonction de différents critères (situation familiale, professionnelle, immobilière, etc.). L'attribution des terrains a été entérinée lors du conseil municipal du 12 juin dernier. Avec la création de ce nouveau lotissement, la municipalité réaffirme son attachement au logement pour tous et sa volonté de créer des liens intergénérationnels tout en assurant des conditions de vie de qualité.

Améliorer le traitement des eaux

Avec Angresse, Bénesse-Mareme et le Sivom Côte-Sud, Capbreton a lancé un diagnostic des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées et des eaux de pluie, sous maîtrise d'ouvrage du Sydec.

Ce contrôle des réseaux (dimensionnement et état des infrastructures) permettra de cibler les points à traiter en priorité et d'établir le planning des travaux.

Une action à la hauteur des enjeux environnementaux de notre territoire.

Un comité de pilotage composé des élus et des services techniques des collectivités concernées suit ce projet. La commune d'Hossegor, qui a également lancé une étude sur les eaux pluviales, a intégré ce comité.

➔ Au cœur du pôle culinaire



Des résidents de l'EHPAD Le Rayon vert ont visité le pôle culinaire de Macs qui prépare leurs repas

➔ Nos anciens à la pointe



Les résidents de la maison de retraite Notre-Dame-des-Apôtres ont visité le domaine Les Dunes de La Pointe en compagnie des deux comédiens de la compagnie Opus qui étaient en résidence de création à la MOP, au mois de mai.

➔ Service courses

Le CCAS propose aux personnes isolées ou sans moyens de locomotion, de les véhiculer dans Capbreton, pour leurs achats et rendez-vous.

Tarifs : de 5 à 15€ selon les revenus (pour partie déductible des impôts).

Informations : CCAS, 27 allée du Boudigau, bâtiment B. 05 58 72 70 75

Le CCAS, à votre service

Solidarité, prévention, développement social. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se met au service des Capbretonnaises et Capbretonnais avec un conseil d'administration renouvelé.



Le CCAS est un établissement public avec une personnalité juridique distincte. Il est géré par un conseil d'administration et dispose d'un budget propre. Chargé de la

politique sociale de la Ville, il mène une action de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques (État, Département, Caisse d'Allocations Familiales, etc.) et privées (associations et organismes divers).

Un nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le maire. Il est composé à parts égales de conseillers municipaux et de personnes extérieures nommées par le maire parmi des Capbretonnais participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social.

➔ Composition du conseil d'administration

Conseillers municipaux :

Christine Jaury-Chamalède, adjointe action sociale et seniors, vice-présidente du CCAS ; Françoise Petit, déléguée au logement social ; Christian Pétrau, délégué à l'économie sociale et solidaire ; Véronique Pujol, Marie-Pierre Dupouy et Alain Bisbau.

Personnes extérieures :

Claude Azeau, Landes Côte-sud Accueille ; Claude Charon, membre de l'association Voisinage ; Gisèle Dargelos, représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales ; Michel Doffemont, président du Secours populaire ; Jean Hardy, responsable du Secours catholique ; Pierrette Micheléna, présidente des Restos du cœur.

Plan canicule : prévenir pour protéger

Le ministère de la Santé et l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) ont édité un guide pour prévenir et renseigner sur les risques de coup de chaleur ou de déshydratation en cas de canicule. Les enfants et les personnes âgées et isolées sont les premiers concernés. Ils peuvent s'inscrire sur le registre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale, 05 58 72 70 75) pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Plateforme téléphonique Canicule info service :

0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi, 8h-20h, du 21 juin au 31 août.



Capbreton passe à l'heure d'été

L'été est enfin arrivé, la saison est lancée ! La municipalité met tout en œuvre pour offrir aux Capbretonnais et aux touristes des vacances paisibles et enrichissantes.

Nagez tranquille



Au total, sur la saison, près de 50 maîtres-nageurs sauveteurs surveillent les plages capbretonnaises : 37 civils et 12 CRS, du 5 juillet au 31 août.

Centrale : 17 mai - 28 septembre

Savane : 14 juin - 7 septembre

Océanides : 14 juin - 14 septembre

La Piste et Notre-Dame : 28 juin - 31 août

Estacade et Prévent : 5 juillet - 31 août

Horaires de surveillance :

► **17 mai - 4 juillet / 1^{er} sept. - 28 sept. :**
12h - 18h30

► **5 juillet - 31 août :** 11h - 19h

Eaux de baignade : trois niveaux de contrôle

Des contrôles sanitaires officiels et obligatoires sont réalisés une fois par semaine par l'ARS (Agence Régionale de Santé, ex-DDASS). Des contrôles supplémentaires sont effectués par le syndicat mixte de gestion des baignades landaises une fois par semaine (deux fois par semaine pour les plages de Notre-Dame et Centrale).

Pour encore plus de sécurité, la municipalité a complété ce dispositif par des analyses quotidiennes effectuées par le Sivom Côte-sud en partenariat avec le Sydec (Syndicat mixte départemental d'équipement des communes). Des prélèvements sont ainsi effectués sur les plages de

Capbreton, dans le lac d'Hossegor et dans le port. Les analyses sont réalisées sur place dans un laboratoire installé à la capitainerie du port. Les résultats sont connus le jour même, avant l'ouverture des plages, pour une plus grande réactivité.

Le syndicat mixte de rivières Côte-sud effectue également des prélèvements sur le bassin versant ainsi que dans le Bouret et dans le Boudigau (du lundi au vendredi).

Les résultats des contrôles sanitaires des eaux de baignade sont affichés aux postes de secours et à la mairie. Les contrôles officiels sont consultables sur le site Internet du ministère de la Santé :

<http://baignades.sante.gouv.fr/>

➔ Renforcer les plages



Après les tempêtes de cet hiver, les opérations de transfert de sable ont permis de conforter les plages de l'Estacade à la Savane

➔ Gestion du littoral

La commune de Capbreton, soucieuse de préserver son littoral côtier, a lancé une consultation pour des études préliminaires à la mise en place d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière.

Ce sont les sociétés CASAGEC (Anglet) et ARTELIA (Bordeaux) qui ont remporté le marché public. L'étude se décomposera en cinq grandes étapes : diagnostic du risque, identification des objectifs de gestion, définition des scénarios de mode de gestion, évaluation des scénarios, identification des besoins en études complémentaires. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année.

Suivez le drapeau

3 réflexes pour se baigner sans danger

- Choisissez les zones surveillées de baignade
- Surveillez vos enfants en permanence
- Tenez compte de votre forme physique

Retrouvez les Conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/nyoades

Administration Française des Sports, de la Jeunesse et du Tourisme | inpes

Respectez les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade

- ▶ Informez-vous sur les zones de baignade surveillées, interdites ou dangereuses. Absence de drapeau = plage non surveillée (baignade aux risques et périls des usagers).
- ▶ Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- ▶ N'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade (nature des vagues, courants, marées, dangers naturels, etc.).
- ▶ Respectez strictement les consignes de sécurité et les drapeaux.
- ▶ Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone est surveillée.
- ▶ Ne surestimez pas votre niveau de natation et vos capacités physiques en général.



Handiplage, tous à la plage !



Soucieuse de fournir une meilleure accessibilité aux plaisirs de l'eau pour les personnes à faible mobilité, la Ville de Capbreton s'est dotée des matériels et infrastructures adéquats à l'accueil des personnes handicapées. Depuis 2011, la plage Centrale est labellisée Handiplage. Des aménagements sont également prévus plage du Prévent.

Ayez le bon réflexe, localisez-vous !

Le littoral aquitain est équipé de 410 balises de localisation (250 en Gironde et 160 dans les Landes). Ces bornes sont implantées tous les 500 mètres sur les hauts de dunes, à proximité immédiate de la plage afin d'être visibles des usagers. En cas de nécessité, ayez les bons réflexes pour assurer la rapidité des secours :

- ▶ Ne perdez pas de vue la personne en détresse.
- ▶ Appelez le 18 ou le 112 (n° d'urgence européen).
- ▶ Donnez le numéro de la borne la plus proche de l'événement pour faciliter la localisation.

➔ Informé tout l'été !



Nelly Bétaille, première adjointe au maire, est la nouvelle présidente de l'office de tourisme de Capbreton. Elle succède à Michel Roques qui en assurait la gestion depuis 2003.

Les missions de l'office de tourisme sont l'accueil, l'information, la promotion et la coordination des partenaires locaux. L'OTSI vous propose également une billetterie (animations capbretonnaises, festivals). Il assurera également la vente des tickets et cartes d'abonnement du futur réseau de transport intercommunal Yégo (voir page 15) et de la collection d'objets de la MOP (voir page 17).

➔ Horaires :

L'office de tourisme est ouvert toute l'année.

En saison : 9h - 19h
du lundi au samedi

10h30 - 12h30 / 16h - 19h
les dimanches et jours fériés

Contact :

Office de tourisme de Capbreton,
avenue Georges-Pompidou
05 58 72 12 11
contact@capbreton-tourisme.com

Plus d'infos sur
www.capbreton-tourisme.com

Des vacances en toute sécurité

Le conseil municipal travaille en collaboration avec la convention police/gendarmerie et au sein du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) pour assurer la sécurité des Capbretonnais tout au long de l'année. Cette coordination prend un rythme plus soutenu en saison.



Capitaine Christian Mémoire, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie, Patrick Laclède, maire, Jean-Yves Sorin, délégué à la sécurité, Carlos Moreira, chef de la police municipale

Agir ensemble pour la sécurité et la tranquillité

La convention de coordination de la police municipale de Capbreton et de la gendarmerie nationale a été renouvelée pour une durée de cinq ans.

Elle favorise les échanges d'informations relatives au maintien de l'ordre, à la sécurité, à la tranquillité et à la réalisation de missions en commun. Elle permet d'assurer

la complémentarité des services chargés de la sécurité.

Coordonner la prévention

En juillet et août, les forces de sécurité (police municipale, gendarmerie, pompiers, maître-nageurs sauveteurs, etc.) se réunissent chaque semaine dans le cadre du CLS (Contrat Local de Sécurité). Ces rencontres permettent d'assurer au mieux la tranquillité de tous par des actions de prévention et de

répression coordonnées entre les différents partenaires. Le maire, ou l'élu délégué, à la sécurité préside ces réunions auxquelles sont associées des représentants du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), du pôle enfance jeunesse sport et vie associative, de la cellule des plages, de l'ADAVEM-JP40 (association d'aide aux victimes, de médiation pénale et de justice de proximité des Landes) et de l'association La Source Landes Addictions.

Opération Tranquillité-Vacances

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées pour dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

➔ Prendre quelques précautions

- ▶ Ne laisser aucun objet en apparence dans un véhicule en stationnement et le verrouiller.
- ▶ Ne pas laisser d'affaires sans surveillance.
- ▶ Fermer les portes, fenêtres et volets quand on quitte son logement.
- ▶ Signaler toute absence prolongée à une personne de confiance et à la gendarmerie (Opération Tranquillité Vacances).
- ▶ Signaler toute présence suspecte à la gendarmerie (en composant le 17) ou à la police municipale (05 58 72 13 92).
- ▶ Rester prudent avec toute personne se présentant pour offrir des services.
- ▶ Demander leur carte professionnelle aux individus prétendant être des agents de l'État (policiers, gendarmes, agents des eaux, etc.).

➔ À votre écoute

L'ADAVEM-JP40 (association d'aide aux victimes, de médiation pénale et de justice de proximité des Landes) tient une permanence hebdomadaire gratuite en saison, les jeudis, de 9h à 12h, au centre social (avenue Georges-Pompidou).
Ses missions : accompagnement, écoute, information sur les droits, orientation vers des services spécialisés, dialogue et médiation.

Renseignements : 05 58 06 02 02

➔ La Source Landes Addictions



Accompagnements médicaux psycho-éducatifs. Addictions : drogues, alcools, jeux. Confidentialité assurée.

Pôle social : 27 allée du Boudigau

Contact : Denis Labarthe 06 83 34 87 10

➔ Lutter contre les sectes

ADFI

L'ADFI (Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de dérives sectaires) Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Sud-Landes ouvre une permanence mensuelle à Capbreton à partir de septembre, le deuxième jeudi du mois, de 9h à 11h30.

L'union nationale UNADFI (www.unadfi.org) est reconnue d'utilité publique.

Renseignements : 05 59 43 72 26,
06 08 00 01 03, adfi6440@gmail.com

L'amende se met au numérique



Avec les PVe (procès-verbaux électroniques), les agents constatent et relèvent l'infraction au Code de la route par le biais d'outils électroniques (PDA). Les données sont directement télétransmises au Centre national de traitement de Rennes, le propriétaire du véhicule étant identifié par le SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules). Le timbre-amende « papier » disparaît,

il est éventuellement remplacé par un avis d'information. L'avis de contravention est désormais édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Le contrevenant doit alors payer l'amende (ou la contester en envoyant un courrier à l'officier du ministère public compétent, en fonction du lieu où l'infraction a été relevée).

➔ Un système plus sûr et plus pratique

- L'enregistrement électronique des données évite les erreurs de transcription.
- Avec l'avis d'information, plus de risque de perte ou de vol du timbre-amende, donc plus de majoration dans ces cas précis.
- Les documents adressés au contrevenant sont plus clairs concernant le procès-verbal et les modalités de paiement ou de contestation.
- De nouveaux moyens de paiement sont proposés (par Internet, par téléphone ou en ligne chez le buraliste).
- L'amende est minorée si elle est payée dans les 15 jours (hors stationnement payant).
- Ce système est plus sûr, équitable, rigoureux et transparent pour toutes les personnes verbalisées, en raison de l'automatisation de l'enregistrement des amendes et leur archivage dématérialisé et sécurisé.
- Les tâches administratives sont allégées.



En saison, les patrouilles VTT de la police municipale se multiplient pour encore plus de proximité

➔ Bien utiliser les conteneurs

Quatre règles à suivre :

- ▶ Les dépôts sauvages sont interdits.
- ▶ Les bacs mis à votre disposition ne doivent pas être déplacés.
- ▶ Vous devez uniquement y déposer des sacs-poubelle fermés.
- ▶ Vous ne devez pas y déposer d'encombrants comme les végétaux, les cartons, les meubles (à déposer à la déchetterie) ou les emballages (à déposer au point tri).

➔ Horaires des déchetteries

- **Bénèze-Maremne**
Du lundi au samedi
8h30 - 12h / 13h15 - 18h30
- **Soorts-Hossegor**
Du lundi au samedi
8h30 - 12h / 13h15 - 18h30
Dimanche et jours fériés,
l'après-midi

➔ Valoriser les déchets



Le chantier de la nouvelle UVE a démarré

Des réglementations imposent désormais au Sitcom de construire une nouvelle UVE (Unité de Valorisation Énergétique) avant fin 2015. Elle sera située à côté de l'actuelle usine de traitement des déchets de Bénèze-Maremne. Une UVE permet de produire de l'énergie depuis l'incinération des déchets.

Prévention des déchets : 16 gestes quotidiens



N°1

Transport des achats : éviter le sac de caisse plastique jetable.

N°2

Conditionnement et emballages : préférer les grands conditionnements et éviter les monodoses.

N°3

Produits frais : préférer la coupe et le détail aux produits suremballés.

N°4

Produits à usage unique : préférer les produits durables aux jetables (pour un rasoir par exemple).

N°5

Matériel à usage occasionnel : emprunter ou louer un matériel dont l'usage est occasionnel.

N°6

Achat de produits éco-labellisés (NF Environnement ou écolabel européen) qui garantissent la qualité écologique des produits.

N°7

Utilisation des produits frais : vérifier la température de votre réfrigérateur et les dates de péremption.

N°8

Eau de boisson : préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille.

N°9

Collations : privilégier l'utilisation des boîtes hermétiques réutilisables.

N°10

Piles : préférer les piles rechargeables.

N°11

Utilisation du papier : papier brouillon, impression en recto/verso.

N°12

Donner les objets dont on ne se sert plus ou les réemployer.

N°13

Matériel en panne : penser à demander un devis avant de le jeter.

N°14

Trier les déchets dangereux et les déposer à la déchetterie.

N°15

Compostage : recycler chez soi les déchets de cuisine et de jardin.

N°16

Non à la pub dans ma boîte aux lettres.



En route pour la plage

Capbreton
www.capbreton.fr

Navette Estivale Gratuite

mobilMACS

du 28 juin au 31 août

1 2 3

GRATUITE / PRATIQUE

7/7
TOUTES JOURS ET JOURS FÊTES

P+R
PARCING ASSIÉS À DISPOSITIF

Renseignements : 05 58 72 10 09

C'est désormais la société publique locale Trans-Landes qui gère le service de navette estivale sur le territoire de Macs, à Capbreton comme dans les six autres communes concernées (Hossegor, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saubion, Seignosse, Soustons et Tosse).

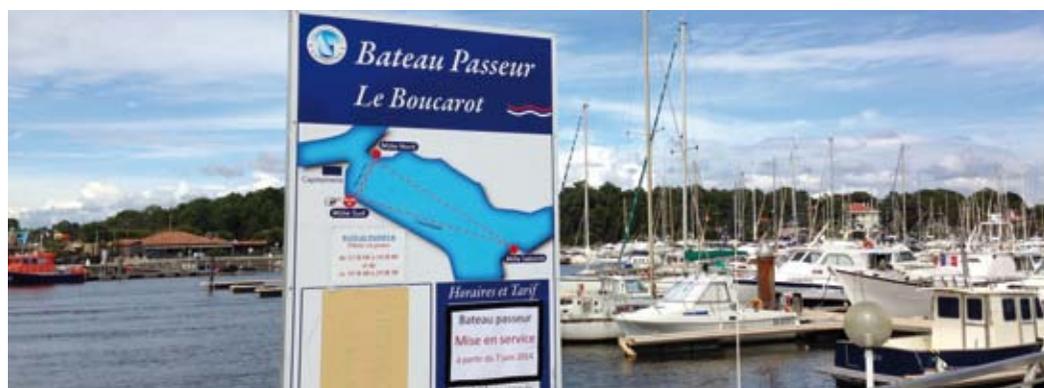
Le dispositif est le même que l'été dernier. Les navettes sont gratuites et fonctionnent tous les jours, du 28 juin au 31 août. Du 12 juillet au 29 août, une navette supplémentaire complète le dispositif sur le parcours « camping de La Pointe-plage Centrale-plage des Océanides ».

Pour améliorer la fluidité du trafic, l'itinéraire a été optimisé dans le quartier de la plage. La navette empruntera l'avenue du Commandant-l'Herminier plutôt que l'avenue Georges-Pompidou, très fréquentée en saison.

Retrouvez les circuits et les horaires dans le dépliant joint à ce magazine.

➔ À partir du 25 août, le nouveau réseau Yégo prend le relais pour encore plus de mobilité sur Capbreton et Macs (voir page 15).

Traversez le port



Durant la saison, le bateau passeur « le Boucarot » vous permet de traverser le bassin portuaire entre le quai Pompidou (au niveau de la place Lou-Chaque-Dit) et le quai du Bouret (en face). Départ toutes les 15 minutes, avec un arrêt quartier Mille-Sabords une fois par heure.

Tarifs : 0,50€ la traversée et 4€ le carnet de dix passages.

Renseignements : à la capitainerie du port, au 05 58 72 21 23

et sur www.port-capbreton.fr rubrique téléchargements.

➔ Cap ô pas Cap ?



Après Cap Odyssée, Stéphanie Geyer-Barneix et Alexandra Lux vont relever un nouveau défi aux côtés de deux autres sportives de haut niveau, Justine Dupont, et Itziar Abascal : relier le Cap Horn à l'Antarctique en paddle-board.

Ce projet allie exploit sportif, démarche scientifique et missions pédagogiques autour de la protection durable des ressources en eau. Plus d'infos sur www.capopascap.com.

➔ Égalité au jardin



Jean-Marie Marco, adjoint à l'environnement, et Françoise Agier, déléguée au développement durable, qui ont suivi l'évolution de ce projet, félicitent et remercient l'association Égaliterre et les habitants qui font vivre ce lieu.

➔ Ils ont choisi Capbreton

De nouveaux professionnels et associations se sont récemment installés à Capbreton.

Brasserie du Port (anciennement El Paseo), 77 avenue Georges-Pompidou.

Bwa Lélé (débit de boissons, anciennement Le Takamaka), résidence Mille-Sabords, quai Bonamour.

Casa Beltza (épicerie fine avec dégustation sur place), 66 rue du Général-de-Gaulle.

Dune (changement de propriétaire), place de la Liberté.

Eden et jardin (entretien et création d'espaces verts), hameau Baïna, rue Casanau.

Il e'the une fois (salon de thé littéraire), 13 place de l'Hôtel-de-Ville.

Intemporelle (décoration, fabrication, patine meuble neuf et ancien - show room à la zone artisanale), 24 rue du Général-de-Gaulle.

L'Aigle (débit de boissons), 6 avenue Notre-Dame (anciennement Kom Che Moua).

La Rôtisserie du Gaillou (changement de propriétaire), 68 avenue Jean-Lartigau.

Minichoux (Pâtisserie - Chocolaterie), place de la Gare.

Phil and Théo (anciennement Gourmandine), 81 avenue de Lattre-de-Tassigny.

Pauline Desbrosse (psychologue clinique), pôle Santé Dunes, zone artisanale, 7 rue de la Palinette.

➔ Skatepark



C'est l'artiste skateur Nils Inne d'Anglet qui a remporté l'appel à projets pour le visuel mural qui sera réalisé au skatepark.

Api'Up ouvre les portes de l'emploi

L'association Api'Up a ouvert son atelier Recycl'Up à Capbreton, en janvier. L'objectif : accompagner les personnes éloignées de l'emploi par le biais de l'upcycling industriel.



Carton, papier, bois, textile... Dans cet atelier, on récupère, auprès des entreprises, organismes ou associations, des déchets qui sont envoyés en recyclage ou transformés sur place dans un processus d'upcycling industriel. L'upcycling ? Un procédé qui consiste à transformer des matériaux récupérés ou des produits devenus sans usage en nouveaux objets de meilleure qualité ou à forte exigence esthétique. Un designer conçoit les modèles de meubles. Ils sont ensuite produits en série et revendus chez les partenaires associatifs d'Api'Up ou sur le site Internet de l'association fondée en 2012 par Valérie Fernani.

Apprendre une méthode de travail

L'ambition d'Api'Up va au-delà des deux gammes de mobiliers en cours de production et disponibles dès septembre. « Nous souhaitons apprendre aux équipiers une méthode de travail qui leur permettra de travailler dans n'importe quel domaine, soutient Valérie Fernani. Par ailleurs, nous les aidons dans le développement de leurs projets professionnels ».

Sur le chemin de l'emploi

Huit équipiers ont ainsi décroché un contrat dans l'atelier Recycl'Up. Le neuvième est en cours de recrutement. Les critères pour rejoindre l'équipe : être au chômage depuis plus d'un an avec des difficultés d'insertion

(handicaps, faible qualification, senior, etc.). Au total, Api'Up va tenter de conduire vers un emploi pérenne ou une formation de longue durée qualifiante neuf personnes pendant deux ans au maximum. Le tout en maintenant l'engagement premier de l'association : le développement durable.

Contact : Api'Up, 108 avenue Jean-Lartigau
07 82 17 28 40

Informations : apiup40.wix.com/accueil
ou www.facebook.com/ApiUp

➔ Api'Up offre aux entreprises des prestations de collecte sur mesure. À des prix raisonnables, l'association propose de débarrasser les déchets pour alimenter les stocks de l'atelier.



Du choix dans vos paniers



Marché aux poissons du port

La vente de poissons sur les étals des pêcheurs a lieu tous les jours au port, selon l'arrivage.

Marché traditionnel et alimentaire

Du 1^{er} juin au 30 septembre, les forains et commerçants vous proposent un marché

alimentaire (sous les halles) : tous les jours de 8h à 13h (sauf le lundi), et un marché traditionnel, mardi, jeudi et samedi.

Une réflexion est en cours sur l'opportunité de l'ouverture du marché extérieur le dimanche matin.

Rue commerçante : priorité aux piétons



La rue commerçante du Général-de-Gaulle est piétonne en journée jusqu'au 30 septembre, du lundi au samedi (et le dimanche en juillet et août).

Trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi à partir de 20h30), les commerçants vous proposent des marchés nocturnes animés. Ils vous y attendent nombreux.

➔ Pour encore plus de sécurité, lorsqu'elle est ouverte à la circulation, la rue est passée en zone de rencontre (priorité aux piétons et vitesse limitée à 20 km/h). **Soyez prudents.**

➔ Rentrée scolaire



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2014-2015 sont ouvertes. Elles se font sur rendez-vous, auprès des directeurs du groupe scolaire Saint-Exupéry (écoles maternelle et élémentaire) jusqu'au 4 juillet et à partir de fin août, au 05 58 72 22 84 pour l'élémentaire et au 05 58 72 27 36 pour la maternelle.

Les parents désirant inscrire leur enfant pour la première fois sont invités à retirer une attestation au pôle enfance jeunesse, avenue Jean-Lartigau (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile à Capbreton).

➔ Centre de loisirs

Durant l'été, des animateurs diplômés d'État accueillent les enfants de Capbreton et des communes limitrophes, de 3 à 12 ans, du 7 juillet au 14 août inclus de 7h45 à 18h30 (tarifs applicables selon les revenus).

Contact : ALSH, groupe scolaire Saint-Exupéry, rue Michel-de-Montaigne 05 58 41 07 29, alsh@capbreton.fr

➔ L'art à la crèche



Les enfants de la crèche "Les Loupiots" ont participé à des ateliers de peinture, arts plastiques et découverte de techniques et matériaux dans le cadre du programme d'éveil et d'animation subventionné par le Conseil général des Landes.

Groupe d'opposition

Vivons Capbreton

Nous remercions tous les Capbretonnais qui nous ont accordé leur confiance lors du scrutin du 23 mars 2014. Forts de cette confiance, nous œuvrerons dans l'intérêt de tous les Capbretonnais.

Très attentifs à la gestion de notre commune, nous serons à l'écoute de vos attentes et nous apporterons vos propositions au sein du conseil municipal afin d'améliorer le quotidien de chacun. La proximité, la transparence n'étaient pas des promesses de campagne.

Les vingt neuf colistiers de la liste VIVONS CAPBRETON vous adressent leurs sincères remerciements, pour nous avoir permis de réaliser ce magnifique score.

Pour nous contacter par mail : 2014@capbretonvivonscapbreton.fr
Notre page Facebook : Vivons Capbreton.

Votre équipe VIVONS CAPBRETON.

Groupe majoritaire

Capbreton Ensemble

Le groupe majoritaire regrette fortement les choix et les attitudes de l'opposition.

Recours

En déposant un recours contre le projet mixte d'aménagement, situé près de la zone artisanale Les Deux Pins (activités tertiaires et logements), Madame Castets fait perdre 2 250 000€ à la commune. Elle prive aussi les professionnels de santé de locaux très attendus et les familles capbretonnaises de logements à des conditions de prix ou de loyers très abordables.

Contrairement à ce qu'elle prétend, la commune ne perd pas d'argent. Cette opération devait procurer un gain de près de 400 000€ avec la vente au Sydec (pour son futur centre d'exploitation) d'une partie du terrain.

Recours... encore

Nathalie Castets a également formé un recours, en son seul nom, suite aux élections municipales. Mais elle s'en

défend, car ce n'était pas son intention. Comment expliquer alors sa présence au tribunal le jour de l'audience pour soutenir le recours... qu'elle ne voulait pas ?

À quand le sens des responsabilités ? Chacun (et chacune) est libre de déposer une « protestation électorale » (terme juridique officiel). Mais le contenu est révélateur. Outre des appréciations pour le moins vagues et farfelues, les insinuations portées à l'encontre du personnel municipal et des élus sont graves. Nous ne pouvons les tolérer.

Mais où est passée l'opposition ?

Les élus du groupe d'opposition sont aux abonnés absents. Tout le monde l'a constaté. Absents en commissions, absents au dernier conseil municipal sur le vote du budget (excepté Pierre Cambon), absents aux conseils d'administration du Centre

Communal d'Action Sociale (CCAS), absents aux bureaux de vote pour les élections européennes, absents à quasiment tous les événements locaux...

Une attitude que nous déplorons... et que doivent déplorer les électeurs de la liste « Vivons Capbreton ».

À quand une opposition participative et constructive ?

Pendant ce temps, l'équipe du groupe majoritaire continue son travail pour Capbreton et les Capbretonnais.

Au service de tous, et au-delà des sensibilités de chacune et de chacun, vous pouvez compter sur nous.

Les 23 élus de « Capbreton Ensemble ».

➔ 450 emplois saisonniers proposés



Avec 450 emplois proposés par 30 entreprises, le sixième forum des emplois saisonniers a rencontré un vif succès. Organisé par la communauté de communes, le 17 mai, à Capbreton, cet événement a permis de rapprocher entreprises et demandeurs d'emploi du territoire pour un temps de rencontre et d'échange privilégié.

Trois points de rencontre pour un suivi personnalisé

Macs accompagne quotidiennement les demandeurs d'emploi grâce aux PRE (Points Rencontre Emploi) de Labenne, Soustons et Saint-Vincent-de-Tyrosse. Consultation d'offres d'emploi, conseils pour la rédaction de CV ou encore préparation aux entretiens d'embauche y sont proposés. Par ailleurs, la Mission Locale des Landes aide les jeunes de 16 à 25 ans à trouver un emploi ou une formation.

Contacts :

PRE Tyrosse : centre Tourren,
05 58 77 11 37
pre.at@cc-macs.org

PRE Soustons : Centre Social, avenue
du Maréchal-Leclerc, 05 58 41 18 49
pre.as@cc-macs.org

PRE Labenne : Maison la Pradette,
rue des Écoles, 05 59 45 67 25
pre.al@cc-macs.org

Mission Locale des Landes :
Permanence à l'Escale Info,
Capbreton : 17 avenue Georges-
Pompidou, 05 58 41 09 51
escaleinfo@cc-macs.org

Bougez avec Macs !

Après le développement des liaisons douces, Macs en fait toujours plus pour la mobilité et pour le développement durable. Yēgo, nouveau réseau de transports géré par Trans-Landes, débarque le 25 août sur le territoire.



Yēgo sera composé de quatre lignes régulières qui assureront de 4 à 7 allers-retours par jour, du lundi au samedi. Le réseau établira des correspondances entre la gare de Saint-Vincent-de-Tyrosse et celles de Bayonne et Dax. Il sera possible d'embarquer son vélo à bord sur les lignes 1 (Labenne/Capbreton/Tyrosse) et 2 (Soustons/Tyrosse/St Geours).



Des tarifs attractifs et solidaires

Les tarifs proposés se veulent attractifs pour tous, aussi bien voyageur occasionnel qu'abonnés. Les jeunes de moins de 28 ans et les bénéficiaires sociaux auront droit à des avantages.

Des réductions pour tous

- J'achète un carnet de 10 billets, je bénéficie d'une réduction de 20 %
- Je vais travailler tous les jours en bus, avec mon abonnement mensuel, je bénéficie d'une réduction de 40 %
- J'ai moins de 28 ans, je bénéficie d'une réduction supplémentaire de 25 %
- Je suis bénéficiaire social* ou demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi, je bénéficie d'une réduction supplémentaire de 50 %

➔ TARIFS YÉGO

	Tout public	- de 28 ans	Bénéficiaires sociaux*
Ticket unitaire (en point de vente)	0,50€	0,50€	0,50€
Ticket unitaire (à bord du bus)	1€	1€	1€
Carnet 10 voyages	4€	4€	4€
Abonnement mensuel	12€	9€	6€
Abonnement annuel	120€	90€	60€

Les billets et les cartes d'abonnement seront en vente à l'office de tourisme, avenue Georges-Pompidou (se munir d'une photo d'identité).

* bénéficiaires du RSA, de l'ASPA, de l'AAH, de l'ASS et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif Pôle Emploi de moins de 3 mois

JUILLET

- 5 juillet - 18h30 •
Cirque contemporain
« Les Vadrouilles », place Yan-du-Gouf
- 5 juillet •
Surf Pitchoun Tour, plage de la Savane
- 9 juillet et 20 août - 21h30 •
Groupe folklorique landais,
boulodrome front de mer
- 14 juillet - 19h •
Repas républicain, place des Déportés
- 14 juillet - 21h30 •
Bal et toro de fuego, place de l'Hôtel-
de-Ville
- 17 juillet et 13 août - 19h30 •
Soirée landaise et repas avec
Michel Daney et Daniel Epy, salles
municipales
- 20 juillet •
Concours de boules lyonnaises en
doublette, impasse des Gravières
- 20 juillet - 11h30 •
Country, place de l'Hôtel-de-Ville
- 20 juillet - 18h30 et 21h30 •
Country, place de l'Hôtel-de-Ville
- 23 et 24 juillet - 21h •
Acrobatic Show, parc de loisirs du
Gaillou
- 24 juillet - 21h30 •
Danses sévillanes, place de l'Hôtel-
de-Ville
- 26 juillet - 8h •
Braderie du Secours catholique,
salles paroissiales
- 27 juillet •
Concours de boules lyonnaises en
triplette, impasse des Gravières
- 27 juillet et 14 août - 21h30 •
Danse avec « Les Panther's Crew »,
boulodrome front de mer
- 30 juillet - 9h30 à 13h •
Don du sang, salles municipales
- 31 juillet et 1^{er} août •
Fête gasconne, centre-ville
- 31 juillet et 1^{er} août •
Les salons fermiers « Bienvenue à
la ferme », salles municipales

AOÛT

- 1^{er} août - fin de journée •
Flash mob, esplanade de la liberté
- 1^{er} août - 21h •
Bal cornemuse landaise avec Yan
Cozian et Dancem, jardin de la MOP
- 3 août •
Salon toutes collections, salles
municipales
- 3 août - 21h30 •
Danses basques avec Erro Bat,
front de mer
- 6 au 8 août •
Festival du conte
- 8 au 11 août •
Fête de la République, quartier de
la République
- 10 août •
Concours de boules lyonnaises en
doublette, impasse des Gravières
- 14 août - 21h30 •
Procession aux flambeaux,
quartier Notre-Dame
- 15 août - 21h15 •
Feu d'artifice et bal, esplanade de
la Liberté
- 21 au 24 août •
Festival Fugue en Pays Jazz
- 23 août - 18h30 et 21h30 •
Country, place de l'Hôtel-de-Ville
- 23 et 24 août •
Surf Challenge des Miss, plage de
la Savane
- 30 août - 21h30 •
Danses sévillanes, boulodrome
front de mer

SEPTEMBRE

- 3 et 4 septembre •
Coupe de France de surf Police,
plage de la Savane
- 3 septembre - 15h à 19h30 •
Don du sang, salles municipales
- 21 septembre •
Manifestation festive Tassadour,
salles municipales
- 21 septembre •
Course de solex, zone artisanale
- 21 septembre •
Vide-grenier des Pibalous, place
du Marché
- 27 et 28 septembre •
Fête du chipiron, port

CIRQUES

Parc de loisirs du Gaillou

- 6 juillet - 20h30 • 7 juillet - 18h •
Landri
- 16 juillet - 20h30 • 17 juillet - 18h •
Calypso
- 29 juillet - 21h30 • 30 et 31 juillet -
18h • **Roger Lanzac**
- 12 août - 18h • **Magic Circus**
- 18 août - 18h et 20h30 •
Johnny Circus
- 24 août et 25 août •
Anthony Zavatta
- 30 août - 20h30 • 31 août - 18h •
Gilles Fratellini

Mais aussi...

Le rendez-vous des pitchouns

- 8 juillet au 26 août, tous les mardis,
à 21h • place de l'Hôtel-de-Ville

Zumba party

- 12 juillet au 30 août (sauf 23 août),
tous les samedis, à 12h • place de
l'Hôtel-de-Ville

Initiation et démonstration
de pelote basque

- 14 juillet, 9 et 10 août, à 16h •
boulodrome front de mer
- 16 juillet au 20 août, tous les mercredis,
à 18h30 • fronton allées Marines

Pétanque

- 10 juillet au 28 août, tous les jeudis,
à 14h30 • **Concours à la mêlée**, parc
de loisirs du Gaillou
- 11 au 14 juillet • **Landaise à pétanque**,
boulodrome front de mer et parc de
loisirs du Gaillou
- 25 juillet, à 14h30 • **Concours à la**
mêlée, boulodrome front de mer

Boules lyonnaises

- 8 juillet au 26 août, tous les mardis,
à 13h30 • **Concours en doublette**,
impasse des Gravières

Concerts

À l'église

- 4 juillet - 21h • 4^e nuit des églises
- 11 juillet - 21h • Chorale Xaramela
- 18 juillet - 21h • Concert lyrique
- 18 juillet - 21h • « Sister Grace and the message »
- 24 juillet - 21h • Chœur d'hommes Nekez-Ari
- 2 août - 21h • « Le Gospel River »
- 7 août - 21h • Chœur d'hommes Nekez-Ari
- 16 août - 21h • « Le saxophone autrement »
- 19 août - 21h • « La clé des arts et du chant »
- 21 août - 21h • Ouverture Fugue en Pays Jazz avec l'orchestre symphonique du Sud-ouest et des solistes florentins
- 27 août - 21h • Chœur d'Albret
- 30 août - 21h • Chorale Maiteki-Berriz
- 2 septembre - 21h • Chorale basque Bihotzez
- 11 septembre - 21h • Guitare Philippe Cornier
- 19 septembre - 21h • Chorale Xaramela

Place de l'Hôtel-de-Ville

- 31 juillet - 21h • Groupe gascon « Que Quoi »

Expositions

- **Cercle des Arts**
28 juin au 27 septembre - tous les samedis • square Mouloudji
- 29 juin, 6, 20, 27 juillet; 10, 17 et 31 août • esplanade de la Liberté
- 7 au 13 juillet • salles municipales
- 13 et 14 juillet, 3 et 24 août • cadran solaire
- **Jazz Box**
12 au 23 août • Maison de l'Oralité et du Patrimoine
- 12 au 16 août • médiathèque L'Écume des jours

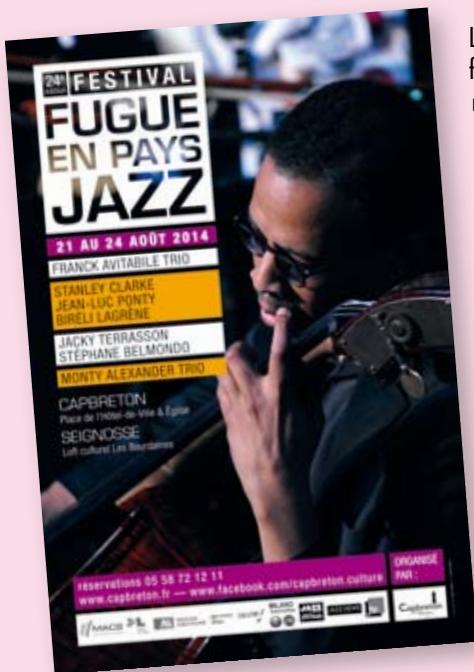
Courses landaises

- 11 juillet au 29 août, tous les vendredis à 21h30 • parc de loisirs du Gaillou

Sardinades

- 12 et 26 juillet - 19h
 - 2 et 16 août - 19h
- place Lou-Chaque-Dit

Fugue en Pays Jazz, 21 au 24 août



La Ville de Capbreton organise la 24^e édition du festival Fugue en Pays Jazz avec au programme neuf concerts dont cinq gratuits. La place de l'Hôtel-de-Ville s'anime chaque jour pour ses apéros-jazz, au son des guitares manouches et du jazz américain des années 60. Elle s'enflamme de nouveau, cette année, lors de la soirée festive de clôture où les stars du jazz côtoieront leurs talentueux disciples du stage international.

À deux pas de là, l'église Saint-Nicolas s'habillera des couleurs florentines, l'espace d'une soirée consacrée aux grands maîtres compositeurs et virtuoses italiens.

Deux concerts, avec quatre invités de haute volée, se dérouleront dans l'écrin de la vaste salle de spectacles des Bourdaines équipée pour assurer une qualité sonore optimale et le confort des amoureux du jazz.

Festival du conte, 6 au 8 août

La 25^e édition, éclectique, du festival pianote hardiment sur la gamme de l'oralité du bord de mer, au centre-ville. Trois jours intenses, rythmés par une vingtaine de spectacles pour les adultes, les familles ou les enfants.

Plus particulièrement, les festivaliers pourront découvrir trois créations très attendues, puisque concoctées en résidence au sein du pôle régional de l'oralité de Capbreton, à la MOP.

- ▶ « J'kiffe Antigone ! » de Ladjji Diallo
- ▶ « Machintruc » d'Alberto Garcia Sanchez
- ▶ « Escapade(s) », film tourné par Bertrand Groisard et OPUS



➔ Retrouvez les programmes complets dans les dépliants joints au magazine.

La collection MOP



De nouveaux objets seront proposés à la Maison de l'Oralité et du Patrimoine à des prix attractifs (en vente également à l'office de tourisme).

Naissances

• 07/01	Darcie Delanay	• 18/02	Robin Zanuttigh Billotte	• 27/04	Haize Benzidi
• 10/01	Téophile Bareyre	• 03/03	Jamie-Lee Bernard	• 28/04	Clara Villena Livrain
• 12/01	Joé Tisé	• 11/03	Mia Brèthes	• 02/05	Illyana Damien
• 25/01	Liam Oriou	• 12/03	Naïa Verger Schildt	• 06/06	Emelyne Calot
• 29/01	Victor Duvault	• 18/03	Lucie Dromzee	• 07/05	Albane Le Roy
• 31/01	Tom Gabastou Grelier	• 25/03	Maylis Bisbau Loisel	• 07/05	Bryan Baier Bianchi
• 04/02	Alix Durquety Henny	• 30/03	Léanne Dubois	• 18/05	Marius Castex Godin
• 08/02	Selma Duval	• 31/03	Rose-May Gheerardyn	• 29/05	Vassili Millian
• 17/02	Fiona Choblet	• 20/04	Noam Diéval		

Mariages

• 08/03	Françoise Sarda et Daniel Bais	• 3/05	Franck Zancanaro et Christelle Salles	• 21/05	Pierre Jutier et Sylvie Zueras
---------	-----------------------------------	--------	--	---------	-----------------------------------

Décès

• 02/11	Claude Joyanès-Gallian, 66 ans, épouse Périer	• 19/03	Simonne Darmaillacq, 92 ans, veuve Clavier
• 04/01	Albert André, 38 ans	• 31/03	Maria Garcia, 93 ans, veuve Del Rio
• 10/01	Marie Darrigade, 85 ans	• 06/04	Marcel Barthes, 90 ans
• 10/01	Jean-Pierre Berry, 75 ans	• 07/04	Marie Lacorne, 87 ans, veuve Baudonne
• 11/01	Françoise Mouchet, 70 ans, épouse Bouchaud	• 07/04	Angèle Aghapekian, 84 ans, veuve Brenet
• 17/01	Jacqueline Makaroff, 80 ans, veuve Vassel	• 15/04	Laure Menon, 85 ans, veuve Gayon
• 18/01	Hélène Ledoyen, 89 ans, veuve Labrosse	• 17/04	Patrick Carrasset, 60 ans
• 19/01	Yvette Lommis, 67 ans	• 20/04	Guy Manès, 76 ans
• 22/01	Marie Ducournau, 93 ans, veuve Guyon	• 20/04	Marie Vignes, 86 ans, veuve Dahan
• 23/01	Jacqueline Dufourg, 87 ans, épouse Girault	• 22/04	Jean Goddet, 85 ans
• 03/02	José-Antonio Oronoz, Gonzalez 56 ans	• 24/04	Nadine Garuz, 58 ans, épouse Lamaison
• 04/02	André Vandenbossche, 86 ans	• 24/04	Jacqueline Bouflet, 69 ans, veuve Lecompte
• 05/02	Gisèle Benoît, 85 ans, veuve Faure	• 26/04	Paule Bernard, 88 ans, veuve Casanova
• 06/02	Marthe Candératz, 90 ans, veuve Lamour	• 27/04	Charles Pouyanne, 94 ans
• 12/02	Liliane Pinsolle, 71 ans, veuve Brutails	• 06/05	Yves Delacroix, 77 ans
• 14/02	Monique Hubert, 61 ans	• 08/05	Nathalie Saint Jevin, 43 ans
• 15/02	Marthe Dufau, 84 ans, veuve Frèches	• 11/05	Bernard Corne, 79 ans
• 15/02	Félicie Cartal, 95 ans, veuve Mariotti	• 14/05	Guillaume Brassat, 83 ans
• 17/02	Jules Chevalier, 87 ans	• 19/05	Jean Ducamp, 89 ans
• 21/02	Hélène Nigon, 95 ans, veuve Leboucq	• 21/05	Jacqueline Ternois, 84 ans, épouse Baudet
• 22/02	Sophie Kaczmarek, 87 ans, épouse Isaac	• 22/05	Robert Alédo, 53 ans
• 27/02	Jean Dubourg, 73 ans	• 25/05	Marie Demangeon, 86 ans, veuve Valentin
• 28/02	Jacques Martin, 74 ans	• 1/06	Jean-Luc Bruzi, 58 ans
• 7/03	Yvette Barraud, 100 ans, veuve Lacoste		

Photo de famille

Comme chaque année depuis 9 ans, les familles des enfants nés l'année précédente étaient conviées à la cérémonie des bébés capbretonnais sur le site du skatepark.

Après l'inauguration de la plaque et de l'arbre planté en l'honneur des 69 enfants nés en 2013, le maire a félicité les heureux parents avant le verre de l'amitié.



Fête du jeu



Le parvis de la médiathèque et la place de l'Hôtel-de-Ville ont accueilli la fête du jeu fin mai.

La mer en fête



La sortie en mer, un moment émouvant des fêtes de la mer qui se sont déroulées dans des conditions idéales.

Commémoration du 8 mai



De nombreux enfants se sont joints aux élus et anciens combattants pour partager le souvenir.

Football



L'équipe de La Roche-sur-Yon a remporté le 3^e challenge national des filles et celle de Strasbourg la finale des coupes nationales U13.

Une retraite tranquille pour le Chipiron

Le Chipiron, un des plus vieux bateaux de Capbreton, ne naviguera plus. Fraîchement restauré par son propriétaire, il va passer une retraite paisible dans la cale Fanny.



Le Chipiron, pour le plaisir de la mémoire

Vincent Agnès et son bateau sont nés la même année, en 1960. Construit au chantier Bernard, de la Tremblade, à la demande de Georges Guilhem, le grand-père du Capbretonnais, le Chipiron a été l'un des premiers bateaux de plaisance du port de Capbreton.

Ce n'est qu'en 1986 que Vincent Agnès, chirurgien-dentiste et marin pêcheur, décide de racheter le bateau que son aïeul avait vendu juste avant de mourir. « Il était tombé en désuétude, explique-t-il. Ça me faisait mal au cœur de le voir comme ça. Et comme j'ai toujours navigué, je l'ai monté dans le jardin de ma mère et je l'ai refait entièrement à neuf ».

Après des années à voguer à bord du Chipiron, Vincent Agnès fait construire le Chipiron II, un bateau de pêche, en 2007. Le Chipiron I sort de moins en moins. Sous le coup des tempêtes de ce début d'année, son état se dégrade encore.

Le bateau ne peut plus naviguer. Pourtant, son propriétaire ne peut s'en séparer et souhaite lui offrir une fin heureuse. « Avec un ami, je l'ai retapé pendant un mois et demi et on l'a remis à l'eau ».

Le Chipiron, véritable monument du patrimoine capbretonnais, ne prendra plus la mer, mais finira ses jours exactement là où il a commencé, dans la cale Fanny. « Une boucle vient de se fermer », souligne Vincent Agnès.